

Programme

A l'invitation de
Martine AUBRY, Maire de Lille et du Conseil Municipal,
**Commémoration de l'Abolition
de l'esclavage,**

suivie d'un **concert** de Gwo Ka et de la présentation des **expositions**
«Chevalier Saint-George» et «Martin Luther King»
le 10 mai à 18h30

dans le Grand Carré de l'Hôtel de Ville

Conférence-débat : «L'apport des minorités issues de l'esclavage à la construction Républicaine» avec **Christiane TAUBIRA**, députée de la 1ère circonscription de Guyane et rapporteur de la Proposition de loi 21 mai 2001 - mercredi 7 mai - 18h15, à la Maison de l'Education permanente (MEP), 1, Place George Lyon - Lille

Expositions :

• **Sur le Chevalier Saint-George** dont la biographie illustre les problématiques de la conquête et de l'expression des libertés - visible du 13 au 22 mai à la Maison des associations 72/74 rue Royale - Lille.

• **«Martin Luther King 40 ans après»** sera ensuite présentée dans les différentes structures de quartiers (mairies de quartier, bibliothèques, maisons de quartier, centres sociaux).

Renseignements : Formation Assistance au 08 79 71 09 78

www.mairie-lille.fr

JOURNÉE DE COMMÉMORATION NATIONALE DU 10 MAI,
JOURNÉE DES MÉMOIRES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS

Commémoration de l'abolition de l'esclavage



FORMATION ASSISTANCE
Mairie de Lille



Ville de Lille

JOURNÉE DE COMMÉMORATION NATIONALE DU 10 MAI,
JOURNÉE DES MÉMOIRES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS

Commémoration de l'abolition de l'esclavage



Invitation



FORMATION ASSISTANCE
Pédagogie de la diversité



Ville de Lille

L'article 1er de la loi du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite négrière et de l'esclavage en qualité de crime contre l'humanité déclare dans ses attendus : « La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique et l'esclavage perpétrés à partir du XVI^e siècle contre les populations africaines déportées en Europe, aux Amériques et dans l'océan Indien constituent un crime contre l'humanité. »

La France est à ce jour le seul État qui ait déclaré l'esclavage comme crime contre l'humanité. La notion de « crime contre l'humanité », adoptée à l'unanimité par les élus du peuple français, constitue un tournant radical. Cette notion, qui apparaît dans la Charte de Londres du 8 août 1945, a été adoptée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour définir en termes philosophiques, politiques et juridiques le fait de détruire un groupe ou un peuple par une action organisée et volontaire.

Le 10 mai est depuis 2006 la « Journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions ». Nous vous proposons, à travers cette troisième commémoration Lilloise, de célébrer les apports des luttes des esclaves pour plus de justice, plus de liberté, et plus de démocratie.

Ces apports appartiennent au patrimoine de l'humanité.

Cette action est également soutenue par le Conseil Régional Nord - Pas de Calais

Martine AUBRY
Maire de Lille
Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine

Dalila DENDOUGA
Adjointe au Maire
déléguée aux Droits de l'Homme
et à la Lutte contre les discriminations

Fabrice DESPLAN
Président de l'Association Formation Assistance
ont le plaisir de vous inviter à la
Commémoration de l'abolition de l'esclavage

le samedi 10 mai 2008 à 12 heures 15
Parvis des Droits de l'Homme Place de la République à Lille
Recueillement à la mémoire de toutes les victimes de l'esclavage

et à 18 heures 30 : Commémoration officielle
Grand Carré de l'Hôtel de Ville de Lille

suivie d'un concert commenté de « Gwo Ka »¹
au cours de cette manifestation vous pourrez également découvrir deux expositions:
«Le Chevalier Saint George» et «Martin Luther King 40 ans après»

le mercredi 7 mai 2008 à 18 heures 15
Maison de l'Education Permanente 1 place Georges Lyon à Lille

Conférence débat de Madame Christiane TAUBIRA
Députée de Guyane et rapporteur de la Proposition de loi du 21 mai 2001,
sur le thème de «l'apport des minorités issues de l'esclavage à la construction
Républicaine»

¹ A partir des musiques et des danses extrêmement riches et diverses de leur pays d'origine, les esclaves avaient élaboré un outil de communication, un art nouveau (au même titre que le créole) : le Gwo Ka.